



Edito de l'équipe com'

Ce début d'année 2022 a été marqué par la crise sanitaire persistante qui nous impacte toujours, même si les contraintes sont allégées. Ainsi nous avons pu voir la vie revenir à Denguin avec les rencontres sportives, les après-midi festifs de l'Association des Parents d'Elèves, l'organisation de deux vide-greniers, mais aussi la reprise de la vie culturelle avec les conférences et les animations culturelles des bénévoles de la bibliothèque, du comité des fêtes et de l'office culturel.

Le CCAS a aussi pensé à nos aînés, en offrant en janvier, le traditionnel panier gourmand. Ce porte-à-porte était aussi l'occasion d'échanger et maintenir le lien dans les quartiers.

La crise en Europe et le conflit en Ukraine ont été l'occasion pour notre commune d'organiser une collecte de dons de produits de première nécessité pour soutenir le peuple ukrainien. Les denguinois ont été nombreux à y participer et les dons ont été récupérés par l'Association des Maires de France le 17 mars dernier.

Ce printemps est celui des élections présidentielles en avril, suivi des élections législatives en juin. C'est aussi la période du vote du budget de la commune que nous vous présentons ici.

Prochainement, un City Stade à Denguin

Lors du vote du budget le 15 avril dernier, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le projet présenté par la Commission Vie Associative : l'installation d'un **City Stade à Denguin**.

Cette infrastructure permettra aux utilisateurs de tous âges de pratiquer un sport (notamment foot, basket, hand, volley...) en toute sécurité grâce aux barrières qui entourent la zone d'activité.

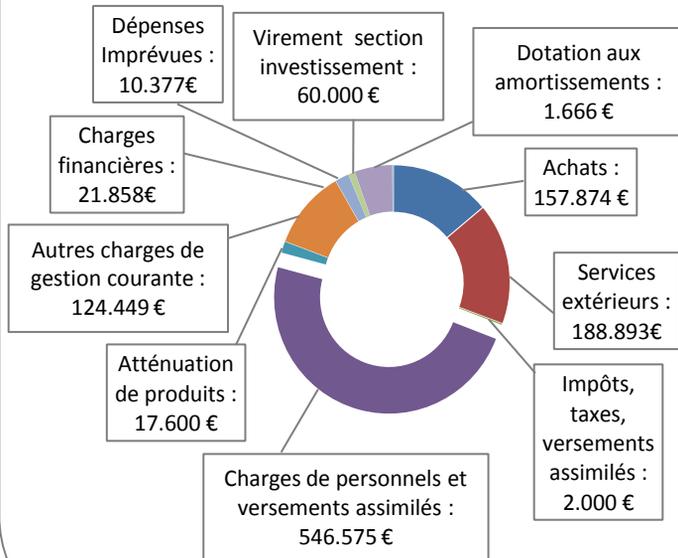
Le City Stade se situe sur l'emplacement de l'ancien terrain de basket à la Plaine des Sports. Un grand filet est dressé en hauteur côté parc de jeux pour enfants afin de retenir les balles.

Calendrier : les travaux seront finis avant le début de l'été.

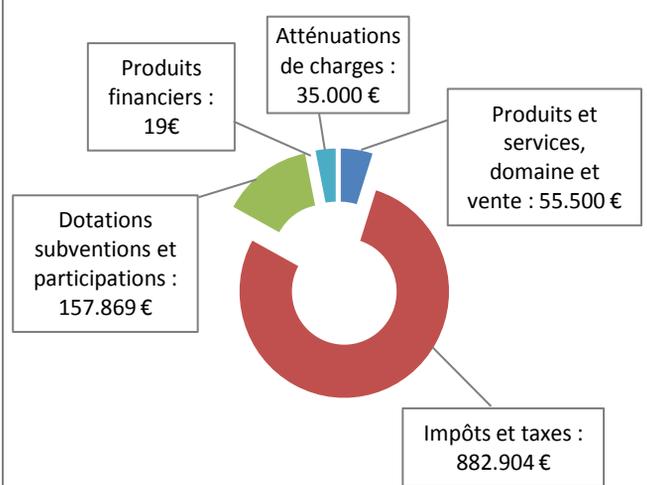
Financement : des demandes de subventions ont été faites et la commune sera soutenue financièrement dans ce projet.



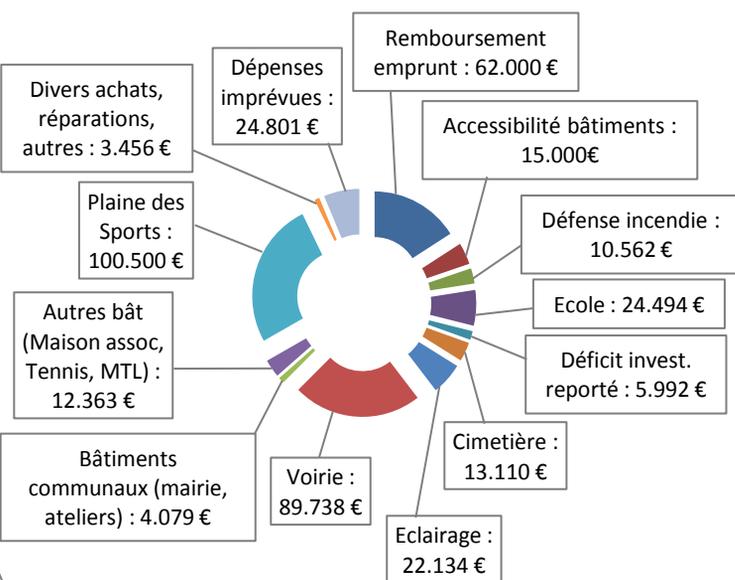
Dépenses de fonctionnement : 1 131 292 €



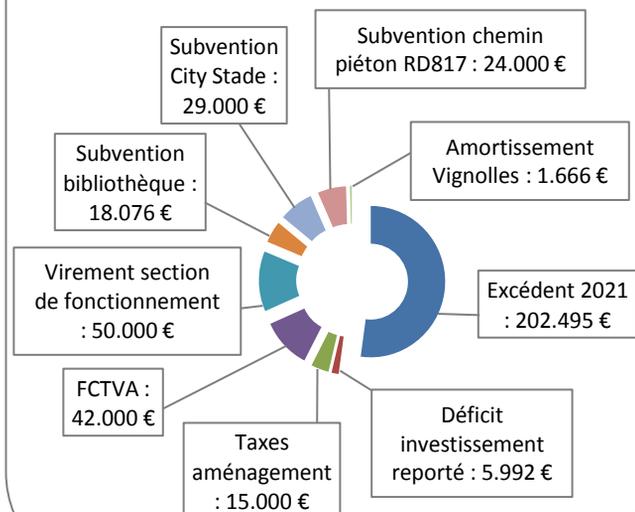
Recettes de fonctionnement : 1 131 292 €

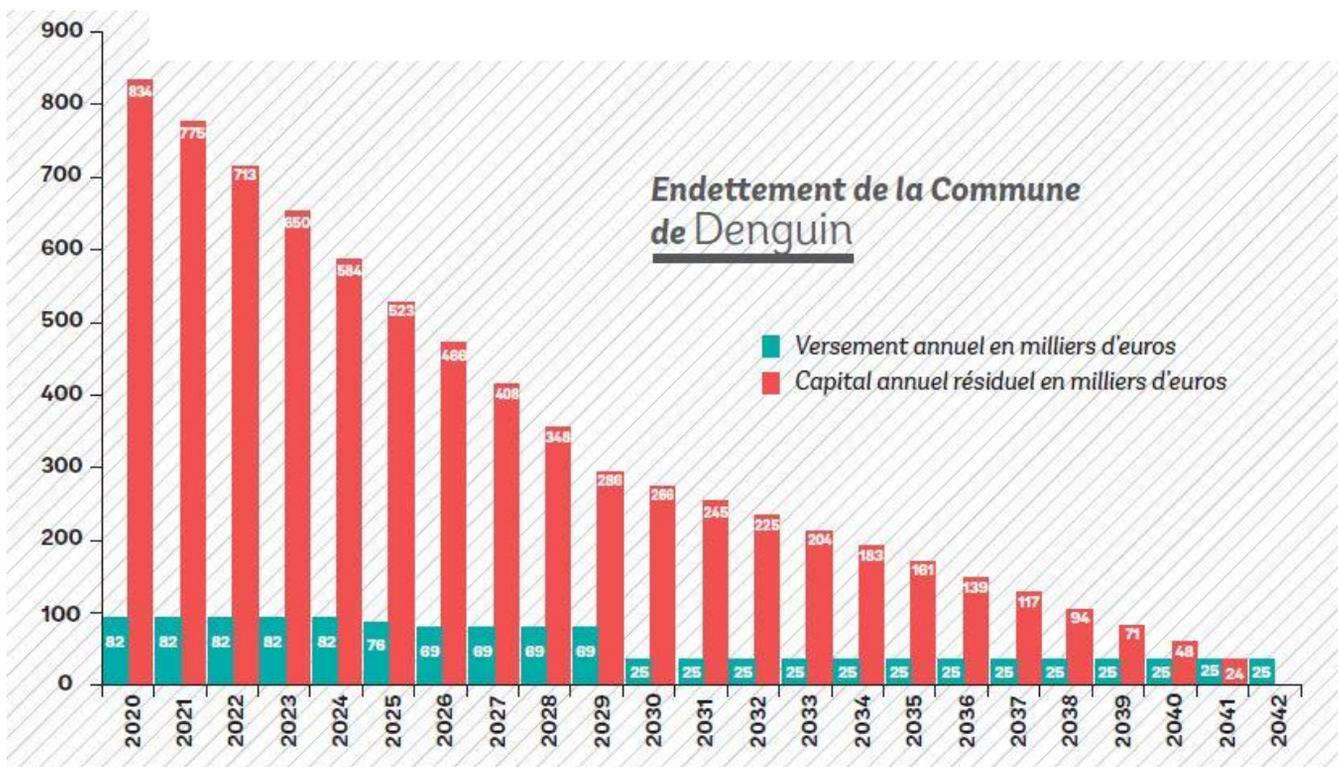


Dépenses d'investissement : 388 229 €



Recettes d'investissement : 388 229 €





Subvention aux associations 2022

ADMR	2.732 €	Espoir de Denguin	4.000 €
Etoile Béarnaise Football Club	1.000 €	Hand Ball Club Denguin	1.500 €
Boules Denguinoises	500 €	Les Bleuets (Ecole Elémentaire)	700 €
Comité des Fêtes	3.000 €	Les Mandragots (Ecole Maternelle)	500 €
Créa'Danse Enfants Loisirs	2.000 €	Speak'Up	100 €
Denguin Accueil (fusionné avec Les Jeunes d'Antan)	1.000 €	Tennis Club	3.000 €
Du Fil à l'Aiguille	100 €	Réc'r'Evasion Centre de Loisirs	19.303 €

Dépense exceptionnelle cette année pour la sécurisation d'un virage sur la piste de BMX. Le devis de 15.000€ a été accepté par le Conseil Municipal et les aides à ce financement seront étudiées sérieusement dans les semaines à venir.

Bases impositions 2022

Exercice 2022	Bases	Taux d'impositions	Produits attendus
Taxe Foncière Propriété bâtie	1 808 000 €	29.44 %	532 275 €
Taxe Foncière propriété non-bâtie	38 800 €	63.24 %	24 537 €

La sécurité autour de l'école

Le stationnement et la vitesse dans le village sont des préoccupations récurrentes pour la municipalité. Afin de limiter la vitesse dans la commune, des ralentisseurs (coussins berlinois et chicanes) ont été mis en place. La commune a ensuite adhéré à la police intercommunale qui a procédé à des contrôles aléatoires et des actions pédagogiques autour de l'école. Suite à ces interventions, il s'avère que la sécurité doit y être renforcée.

Le Conseil municipal a donc voté **à l'unanimité un aménagement de la circulation autour de l'école.**



Le passage souterrain sous la départementale 817, créé en 1962 pour la sécurité des piétons, devient un passage réservé à l'usage exclusif des piétons et cyclistes et interdit aux véhicules à moteur.

Cette voie est prolongée par une voie piétonnière matérialisée sur la voie publique.

La circulation dans la rue des écoles est désormais à sens unique.

Des places de stationnement ont été rajoutées dans la rue des écoles, renforçant ainsi les capacités de stationnement.

La sécurité aux abords de l'école reste une priorité pour la municipalité mais ne peut être assurée qu'avec l'effort de tous.

Bibliothèque Robert Hourquet - Bilan des subventions perçues

Dans le projet global d'aménagement du centre bourg, la municipalité a acheté la propriété face à la Mairie. En novembre 2020, les travaux commencent : le mur de clôture est ouvert et la maison béarnaise existante est transformée en bibliothèque municipale. Les abords sont aménagés avec des dalles d'Arudy, du béton désactivé et des espaces verts, créant ainsi une sorte de petit square.

La Bibliothèque Robert Hourquet est inaugurée en août 2021.

Pour ce projet, un seul marché public a été lancé en 11 lots, les 10 premiers concernant le bâtiment, le 11ème traitant la partie extérieure.

Pour les aides de l'Etat et du Conseil Départemental, deux demandes de subventions distinctes ont été formulées, une pour l'aménagement urbain et une pour la partie bâtiment.

Les Fonds de Concours de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées ont été attribuées pour l'ensemble de l'opération.

Montant total du projet : 273.206€ (Hors Taxe)

Montant total des subventions : 192.123€ (soit 70% du HT)

Pertes financières suite au COVID

Depuis 6 mois, 743 repas de la cantine ont été jetés suite aux absences des élèves qui ont contracté le COVID. Ces repas ont été pris en charge par la commune et n'ont jamais été facturés aux familles qui les avaient réservés : cela représente une perte de 2.622€.

Pour rappel, la cuisine centrale facture un repas 3.34€ à la commune qui ne le facture que 3.10€ aux familles.

Pour rappel, les repas sont à réserver exclusivement sur la plateforme AIGA. Une annulation peut se faire en ligne pour J+3 (jours ouvrés).

RAPPEL – pour la tranquillité de tous, merci de **respecter les horaires de travaux bruyants**

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 19h30

Le samedi : 9h - 12h et 15h - 19h

Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h

Le non-respect de cet Arrêté Départemental peut être verbalisé.

Se protéger des insectes de la saison

Si vous découvrez un nid de **frelons asiatiques**, vous pouvez contacter la mairie qui enverra une entreprise spécialisée et règlera directement la facture.

Coupons l'eau aux **moustiques** !

Dès maintenant, faites la chasse aux zones de ponte et asséchez tous les lieux d'eau stagnante qui verront éclore 200 moustiques tous les 7-12 jours.

Son **périmètre d'action est de 150 m autour du lieu d'éclosion.**

Le combat contre ce moustique tigre ne peut fonctionner que s'il est collectif !

Les bons gestes :

- **Ranger** à l'abri de la pluie
- **Vider** les réceptacles qui ne peuvent être rangés
- **Curer** pour faciliter les écoulements des eaux
- **Couvrir** de façon complètement hermétique, en apposant un voilage moustiquaire, par exemple
- **Jeter!**
- **Entretien** vos pièges à sable, bassins d'agrément, pompes de relevage, regards et bornes d'arrosage.

Enfin, quel que soit le type de **piège** choisi, la bonne utilisation est primordiale : **emplacement en zone ombragée à l'abri du vent et renouvellement de l'eau** des pièges, sont des gages de son efficacité.

Commission communication

Laure-Anne Saillard
Jeanne Dubarry
Marie-Hélène Martins
Thierry Machado
Claude Ballester

communication@denguin.fr